

SUR L'ACTION DES BROMURES

DANS LES AFFECTIONS PRURIGINEUSES (1)

Sommaire. — Application topique des bromures.

Obs. I. — Pityriasis capitis. — Prurit vulvaire. — Manifestations arthritiques diverses. — Heureux et prompts effets de l'emploi du bromure de potassium *intus et extra.* — Formules et prescription.

Obs. II. — Dermatose prurigineuse chez un vieillard, traitée avec succès par la pommade au bromure de potassium.

Obs. III. — Manifestations cutanées de l'herpétisme. — Prurit intense apaisé par l'application de topiques bromurés. — Vomissements arrêtés par l'emplâtre belladonné.

MESSIEURS,

L'action des bromures sur le système nerveux est une des plus précieuses découvertes de la thérapeutique moderne; cette donnée physiologique est devenue le point de départ d'applications importantes qui chaque jour se multiplient par l'expérimentation clinique. Je me propose de vous entretenir des résultats que j'ai obtenus de leur application topique dans les affections prurigineuses des téguments externes et internes. J'ignore si d'autres médecins les ont préconisés dans ces circonstances. J'ai interrogé à cet égard M. Hardy, et l'honorable médecin de l'hôpital Saint-Louis m'a dit qu'il n'en avait pas connaissance. Cette indication ressort d'ailleurs si naturellement des effets connus du bromure, qu'elle a dû très-probablement se présenter à d'autres qu'à moi.

J'ai soigné, il y a huit ou dix ans, une jeune hystérique tourmentée par un prurit vulvaire insupportable, apaisé rapidement par l'application d'une pommade bromurée.

(1) Mémoire lu à la Société de thérapeutique, et publié dans la *Gazette médicale de Paris*, 1872.

SUR L'ACTION DES BROMURES DANS LES AFFECTIONS PRURIGINEUSES. 335

Depuis lors, j'ai plusieurs fois eu à me louer de ce topique, dont j'ai varié la préparation et les auxiliaires suivant les circonstances. Ainsi, je l'ai prescrit en solution, en pommade. Dans l'observation suivante qui me semble intéressante à plus d'un titre, d'autres agents, concurremment employés, peuvent réclamer une part dans le résultat obtenu. Cependant, en me fondant sur mon expérience personnelle, je ne crois pas me tromper en faisant une part importante au bromure dans l'apaisement des troubles sensitifs.

Obs. I. — Madame D..., âgée de cinquante-sept ans, vint me consulter le 10 septembre 1871. Sa figure ridée, son teint jaune attestaient de longues souffrances. Elle m'a raconté qu'il y a deux ans, étant allée pour son plaisir à Bagnères-de-Luchon, elle y eut une cholérine suivie d'un état fébrile auquel on donna le nom de *fièvre muqueuse*. Quelque temps après, elle éprouva dans la tête des démangeaisons atroces, insupportables, se faisant surtout sentir pendant la nuit et accompagnées d'une desquamation furfuracée profuse et qui persista longtemps. Quelques années auparavant, elle avait été affectée de coliques hépatiques. Il y a quinze mois, un grand malheur vint la frapper : elle perdit une fille aînée qu'elle aimait passionnément. Depuis lors, elle sentit de nouveau des démangeaisons, mais qui, cette fois, avaient pour siège la vulve; elles se calmaient durant le jour, mais revenaient chaque soir avec une intensité telle, que, depuis lors, elles ne lui ont laissé goûter presque aucun sommeil; elle passait une partie des nuits à se gratter avec fureur, disait-elle; quelquefois, elle éprouvait encore ces démangeaisons quand elle avait fait une longue course. Sa santé était profondément ébranlée par le chagrin, par l'insomnie et par toutes ces dépenses d'innervation. Elle avait essayé un grand nombre de remèdes qui tous avaient échoué.

Interrogée sur ses antécédents de famille, elle me dit que sa mère était tourmentée par des douleurs articulaires; que sa sœur aînée en souffrait depuis longues années et était condamnée à l'impotence. Pour elle, elle en a été exempte, mais très-souvent ses urines laissent déposer un sable rouge. Cette uricémie habituelle, jointe à des coliques hépatiques et à l'existence d'affections articulaires chroniques chez sa mère et chez sa sœur, donne la note de l'arthritisme. A mes yeux, l'arthritisme pouvait être considéré comme le substratum de ces affections prurigineuses à paroxysmes nocturnes qui la tourmentent depuis deux ans; ces manifestations herpétiformes ont évolué une première fois sous l'influence d'une maladie accidentelle qui avait affaibli l'organisme, la seconde fois sous l'ébranlement de violentes secousses morales, comme cela a lieu si souvent.

Je ne pus obtenir de cette malade qu'elle se laissât examiner immédia-

tement ; elle alléguait la nécessité de prendre avant cette exploration quelques soins de propreté, et toutes mes instances ne purent triompher de ses répugnances. Elle me donna rendez-vous pour le surlendemain. En attendant les renseignements fournis par un examen plus complet, je fus conduit par les impressions que m'avait laissées son récit sur la nature de son mal, à lui conseiller de faire jusqu'à ma visite des lotions avec une infusion de feuilles d'aconit et des onctions avec la pommade suivante :

Glycérolé d'amidon fait avec la glycérine anglaise neutre.	20 grammes.
Sous-nitrate de bismuth.....	} 1 —
Bromure de potassium.....	
Calomel à la vapeur.....	0,30 cent.
Extrait de belladone.....	0,15 —

Pour assurer son sommeil, je lui conseillai de prendre le soir deux à trois cuillerées d'une potion contenant 6 grammes de bromure de potassium pour 120 grammes de véhicule.

Quand deux jours après je revis cette malade, elle me reçut avec ces expressions de reconnaissance exaltée, habituelles aux femmes qui ont passé par de pareilles tortures et qui ont trouvé du soulagement.

Pour la première fois depuis plus d'un an, elle n'avait pas éprouvé de démangeaisons et elle avait dormi douze heures de suite. L'examen local me fit constater une faible injection relative de la muqueuse des grandes lèvres qui étaient épaissies et comme empâtées ; tous les tissus circonvoisins étaient d'une teinte pâle, anémique. L'utérus était sain.

J'engageai cette dame à continuer les applications topiques qui lui avaient si bien réussi, et à prendre deux fois par jour une cuillerée à soupe d'une mixture arseniquée que je formulai de la manière suivante :

Sirop de savonaire.....	} aa 200 grammes.
Sirop de Tolu.....	
Arséniate de soude préalablement dissout dans l'eau...	0,05 cent.

La potion bromurée ne devait être continuée qu'en cas d'insomnie.

L'absence des lésions bien caractérisées de la muqueuse vulvaire, après un prurit aussi violent et aussi prolongé, l'intermittence complète des accidents et leur récurrence nocturne, me firent supposer qu'il s'agissait d'une affection à forme érythémateuse, urticaire, comme on en observe quelquefois à la paume des mains ou à la plante des pieds dans les races arthritiques.

Depuis quelques semaines, elle toussait un peu, mais cette toux était si peu intense qu'elle ne m'en parla pas.

Six jours après, le 18, je fus appelé de nouveau par cette malade, l'apaisement du prurit vulvaire s'était maintenu.

Trois jours auparavant elle avait été exposée un soir à la pluie dans un concert en plein air ; elle avait été prise d'une toux intense, surtout pendant la nuit ; cette toux était rauque, sèche, provoquée par un chatouillement laryngien.

Dans toute la poitrine la respiration était également rude, sans râles.

Convaincu que cette bronchite était sous la dépendance de la modalité constitutionnelle qui avait provoqué l'affection pytiriasique du cuir chevelu et le prurit vulvaire, je prescrivis immédiatement sur le dos l'application d'un large emplâtre de thapsia et, pendant la nuit, deux à trois cuillerées de la mixture :

Sirop d'aconit.....	} aa 40 grammes.
Sirop de jusquiame.....	
Sirop de Tolu.....	
Bromure de potassium.....	6 —

Le mélange de la jusquiame et du bromure m'a plusieurs fois très-bien réussi pour apaiser des toux violentes, et l'aconit m'a paru utile dans les affections prurigineuses.

Absent pendant quinze jours, je dus suspendre les directions que je donnais à cette malade. Je la trouvai, à mon retour, dans un état fâcheux. Le traitement ne lui avait procuré qu'un soulagement incomplet et passager. Elle ne dormait pas, continuait à tousser beaucoup, surtout pendant la nuit ; le bruit respiratoire était rude et faible, mêlé de sibillance dans toute la poitrine ; le pouls était accéléré, la peau sèche et chaude. A ces localisations thoraciques s'ajoutait un état dyspeptique très-prononcé ; l'appétit était presque nul ; la malade accusait une douleur vive dans la région épigastrique, exaspérée par l'ingestion des aliments. Je pensai que la congestion des organes respiratoires provoquée par l'impression du froid était entretenue par la disposition constitutionnelle dont le prurit vulvaire avait été une manifestation, et que cette irritation locale était devenue la cause occasionnelle d'une métastase ou métapose dans le sens doctrinal que la science moderne permet d'attacher à ce mot (1).

Je résolus donc d'agir de nouveau par les révulsifs cutanés. Je fis appliquer un vésicatoire assez large sur la région épigastrique, et, en même temps, je fis prendre à la malade quelques gouttes d'un mélange de teinture de belladone et de solution de Fowler.

Le résultat fut aussi heureux que rapide ; quatre jours après, je trouvai la

(1) C'est-à-dire qu'au lieu d'y voir le transport d'un principe morbide admis hypothétiquement par les humoristes, il faut y voir le transport d'une action morbide.

malade levée, sans fièvre, ayant retrouvé de l'appétit, les traits épanouis et reposés, toussant à peine. La douleur d'estomac avait disparu. Je la maintins sous le même traitement.

Cependant, au bout de dix ou douze jours, la toux sans être aussi intense qu'elle l'avait été recommença, l'appétit diminua de nouveau; je fis appliquer un second vésicatoire sur la région épigastrique; à partir de ce moment l'estomac reprit son activité fonctionnelle, le sommeil se rétablit complètement, la toux seule persistait encore, très-amoindrie, accompagnée parfois d'un sentiment de grattement au niveau de la trachée; la malade se félicitait d'avoir recouvré ses forces et l'appétit était excellent; elle continuait l'usage de sa potion arsenicale, pour prévenir un nouvel assaut de la fluxion diathésique sur le tégument gastro-pulmonaire. Après avoir constaté l'efficacité de la diversion opérée par les révulsifs, je lui fis appliquer un vésicatoire à demeure sur la partie externe du bras gauche. Je lui avais parlé d'un cautère qu'elle avait repoussé, quoiqu'il soit dans ce cas d'une application plus sûre et d'un entretien beaucoup moins pénible pour les malades. Mais, comme il arrive trop souvent, chez les herpétiques surtout, le vésicatoire ne put pas s'établir, il séchait ou s'enflammait et irritait vivement le système nerveux, déjà trop excité, sans aucun bénéfice. Je fus obligé de le supprimer. La toux était revenue, surtout pendant la nuit, accompagnée d'une sensation prurigineuse à la gorge. Le pharynx était rouge et granuleux. La malade écartant la proposition d'un cautère, je lui prescrivis tous les huit jours une mouche de Milan sur les espaces *scapulo-rachidiens* au niveau de la racine des bronches, avec la recommandation de ne la laisser que douze heures sur la peau, pour éviter l'irritation nerveuse, que pourrait provoquer son application prolongée.

En même temps je lui fis priser, six fois dans les vingt-quatre heures et surtout pendant la nuit, une pincée du mélange suivant :

Poudre de gomme arabique.....	11 grammes.
Racine de belladone.....	1 —
Hydrochlorate de morphine.....	0,10 centig.

La médication arsenicale fut continuée.

Le 10 décembre, quinze jours après que cette médication a été commencée, je trouve la malade dans un état satisfaisant : l'appétit est développé, le sommeil est bon, les forces renaissent, le chatouillement guttural a cessé, la malade tousse peu et seulement pendant la nuit; l'auscultation ne fait constater qu'une légère rudesse générale du bruit respiratoire, indice probable d'un état granuleux des cordes vocales, car le pharynx est encore injecté et grenu.

La malade a déjà appliqué deux mouches de Milan, et elle répétera tous les huit jours cette application. Elle attribue à ses poudres l'apaisement de

la toux et du prurit pharyngien; elle doit les continuer avec la médication interne.

Après avoir été quelque temps dans un état satisfaisant, la malade négligea l'application des révulsifs, et cette infraction aux prescriptions que je lui avais faites fut suivie d'une nouvelle rechute, marquée comme les précédentes par un trouble simultané des organes respiratoires et des organes digestifs. Il fallut recourir aux mêmes moyens, qui triomphèrent plus lentement que la première fois de cette affection moins violente qu'au début, mais plus opiniâtre. Vers la fin de l'hiver, j'engageai la malade à aller chercher à Pau sa convalescence; cette station lui offrant, avec les avantages d'un changement de milieu, des conditions climatiques bien préférables à celles qui l'entouraient à Paris. Je lui conseillai l'usage du suc de cresson, l'exercice en plein air, que l'inclémence du ciel parisien ne lui avait pas permis jusque là, et plus tard l'eau de la Bourboule. Le souvenir de ses coliques hépatiques me faisait craindre pour elle les eaux sulfureuses, car c'est un fait d'expérience, et j'ai eu bien des fois l'occasion de le vérifier, que le soufre exerce une action stimulante sur le foie, et en général sur tout le système de la circulation abdominale.

L'éruption ou l'augmentation des congestions hémorrhoidales sont tous les jours observées après les cures hydrosulfureuses, et j'ai eu plusieurs fois à traiter des coliques et des engorgements hépatiques qui dataient de l'usage de ces eaux. J'ai même vu un malade qui avait été traité plusieurs fois avec succès à Vichy pour une affection de ce genre. Le médecin distingué qui le dirigeait crut, en raison d'une complication d'angine granuleuse, devoir substituer aux eaux de la Grande-Grille, qu'il lui avait prescrites jusque-là, la source du puits Chomel qui est légèrement sulfureuse; loin d'en obtenir le soulagement qu'il trouvait habituellement à Vichy, il en revint plus malade qu'il n'y était allé, et l'année suivante, je l'envoyai à Vals qui lui rendit la santé.

Dans les affections prurigineuses du tégument externe, j'ai plusieurs fois employé les bromures avec succès.

Obs. II. — Il y a quatre ou cinq ans, je fus consulté par un vieillard âgé de plus de quatre-vingts ans, et qui était tourmenté par un insupportable prurit se faisant sentir principalement sur les bras, le cou, le dos et sur la poitrine. La peau, au niveau des parties prurigineuses, offrait une légère injection à peine visible sur son tissu aminci, flasque et bistré, comme il l'est souvent chez les vieillards. Elle offrait par places un aspect grenu, chagriné, comme si elle était hérissée de très-petites papules rudimentaires. Au reste le prurit se faisait sentir dans des régions où le tissu cutané ne présen-

taut aucune modification autre que la trace des ongles qui l'avaient déchiré. Ce prurit augmentait pendant la nuit et mettait obstacle au sommeil. Le malade s'en plaignait dans les termes les plus vifs et réclamait du soulagement. D'abord je lui fis prendre de l'aconit à l'intérieur, et je fis laver les parties prurigineuses avec une infusion de cette plante; on les saupoudrait ensuite avec un mélange de fécule de riz, de fleur de zinc et de poudre de racine de belladone, mélange qui m'avait réussi dans un cas de dermalgie consécutive à un zona. Le malade ne fut pas soulagé; l'insomnie, l'excitation nerveuse ébranlaient sa santé. Je lui fis faire alors des onctions avec une pommade ayant pour excipient du cold-cream et dans laquelle je fis entrer, comme élément actif, le bromure de potassium à la dose de 2 ou 3 grammes pour 30 grammes avec 50 centigrammes de camphre. J'ai égaré la note dans laquelle j'avais transcrit cette formule, et je ne puis en affirmer la dose.

Je recommandai de n'en faire qu'une application limitée; je craignais la suppression brusque d'un foyer d'irritation diathésique; en même temps je fis prendre au malade des amers et je lui traçai un régime dont les excitants étaient exclus. Mes prescriptions furent fidèlement exécutées et le prurit, modéré par les premières applications de ce topique, fut rapidement apaisé.

Obs. III. — Madame la comtesse C..., âgée de cinquante-huit ans, de race arthritique, est sujette depuis son enfance à de fréquents vomissements; mais depuis quelques années, et surtout depuis plusieurs mois, ils se répètent si souvent après l'ingestion des aliments que la nutrition a été gravement altérée.

La malade est devenue profondément anémique, et sur la peau des membres et du dos s'est développée une éruption de prurigo qui lui cause d'atroces démangeaisons et met obstacle au sommeil. M'étant assuré qu'il n'existait chez cette dame aucune lésion organique, je lui fis appliquer sur l'épigastre un emplâtre de thériaque et belladone, et je lui fis boire de l'eau de Vals (Saint-Jean). Je lui conseillai des bains amylicés additionnés de 200 grammes de sous-carbonate de soude, un mélange de poudre de riz, de fleur de zinc, de racine de belladone et de poudre de benjoin sur les parties prurigineuses. Ces moyens atténuèrent le prurit sans le faire disparaître. Les vomissements avaient presque complètement cessé; la malade reprenait des forces quand, à la suite d'un refroidissement, elle fut prise de toux et d'un point de côté à droite; un purgatif magnésien, des cataplasmes, firent justice de ces accidents. Cependant le prurit persistait et l'éruption prurigineuse occupait toujours une étendue considérable du dos, surtout entre les épaules et les membres, principalement dans le sens de l'extension.

Je conseillai alors des onctions avec la pommade :

Glycérolé d'amidon.....	30 grammes.
Bromure de potassium.....	3 —
Extrait de belladone	0,15 centig.

La malade fut notablement soulagée, mais l'éruption persista; je l'engageai alors à appliquer sur une ou deux des agglomérations papuleuses une autre pommade ainsi composée :

Glycérine anglaise neutre.....	40 grammes.
Amidon.....	4 —
Bromure de potassium.....	4 —
Calomel à la vapeur.....	2 —
Extrait de belladone.....	0,40 centig.

Cette application fut beaucoup plus efficace que la précédente; non-seulement le prurit fut apaisé, mais la lésion cutanée se modifia. Je restreignis l'application de ce topique aux parties qui étaient le foyer principal de la sensation prurigineuse. J'eusse craint, en supprimant trop brusquement les manifestations cutanées de l'herpétisme, de raviver l'affection gastrique, et d'une autre part il fallait calmer le prurit pour rétablir le sommeil, ce grand harmonisateur des actions nerveuses dont le trouble joue un si grand rôle dans les affections herpétiques.

On continua les bains alcalins une ou deux fois par semaine, et je fis prendre deux fois par jour, dans une cuillerée d'infusion aromatique, six à douze gouttes du mélange :

Teinture de Beaumé.....	3 grammes.
Solution de Fowler.....	2 —
Teinture de belladone.....	1 —

A partir de ce moment les vomissements qui dataient de l'enfance et qui, depuis plusieurs mois, avaient pris des proportions inquiétantes, cessèrent complètement. J'engageai la comtesse C... à se rendre à Fontainebleau pour respirer un air pur et tenter une cure de raisins. L'essai qu'elle en fit ne parut pas lui réussir et elle l'abandonna.

Le 16 octobre je la revis à Paris, engraisée, ayant retrouvé des forces. Son teint était beaucoup moins pâle. Pendant son séjour à Fontainebleau elle avait mis de côté, pendant deux jours, ses emplâtres belladonnés: aussitôt les vomissements avaient recommencé, et cessèrent de nouveau avec leur usage; le prurigo avait en grande partie disparu; elle avait bon appétit et pouvait impunément le satisfaire.

Dans cette observation, le bromure avait modéré le prurit, mais ne l'avait pas fait cesser comme chez le premier malade.

La différence des conditions dans lesquelles ce prurit s'était manifesté explique facilement la différence des résultats. Dans le premier cas, s'il ne constituait pas toute la maladie, il en était l'élément principal. Cet état chagriné de la peau, s'il n'était pas consécutif au trouble sensitif, était évidemment secondaire et n'existait que dans une très-petite étendue des points où le prurit se faisait sentir. Chez madame C..., ce prurit avait pour *substratum* une lésion *dermique* très-accentuée, et le calomel, en modifiant cette lésion, a eu probablement la plus grande part dans l'apaisement du trouble nerveux.

ÉROTISME DE LA MÉNOPAUSE (1).

Sommaire. — Définitions. — Excitations anormales aux approches de la vie menstruelle. — Mêmes exagérations sensorielles à l'époque de la ménopause. — Ménorrhagie. — Polyménorrhée.

Faits et observations cliniques. — Excitations génésiques aux approches de la ménopause. — Lésions concomitantes de l'appareil génital. — Troubles névropathiques concomitants. — Névrose et anémie consécutives.

Traitement de l'érotisme de la ménopause.

MESSIEURS,

Il y a des circonstances délicates où le médecin devient le confident de souffrances intimes qui troublent à la fois l'équilibre organique et les sentiments moraux.

Cette étroite union, qui enchaîne et asservit dans une certaine mesure l'être pensant aux instruments de la vie, peut se traduire dans l'état morbide par des désordres intellectuels ou des anomalies instinctives qui échappent au contrôle et à la domination de la force morale. Dans ce cas, une double mission incombe au médecin : tout en cherchant à rétablir l'harmonie détruite, il devra souvent éclairer et rassurer les consciences inquiètes. Au début de sa carrière, l'inexpérience peut affaiblir l'autorité dont il a besoin pour exercer son art avec succès. Voilà pourquoi j'ai cru utile de faire connaître à mes jeunes confrères une affection qui n'est pas très-rare et qui peut causer quelque embarras à ceux qui la rencontrent pour la première fois.

Je désigne sous le nom d'*érotisme* (2) de la ménopause un trouble de l'instinct génésique que j'ai observé un certain nombre de fois chez des

(1) Leçon publiée dans la *Gazette hebdomadaire* 1870.

(2) J'avais d'abord attribué à cette aberration instinctive le nom d'*érotomanie*, mon excellent ami le docteur Foville m'a fait observer que ce mot avait été employé par Esquirol dans un sens tout différent ; le mot de nymphomanie impliquant l'idée d'habitudes perverses qui ne sont pas la conséquence nécessaire de l'affection que je décris ici, j'ai cru devoir créer pour la désigner la dénomination d'*érotisme*.